

L'article L. 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Puylaurens, elle est également disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 sera voté le 17 février 2022 par le Conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Il a été élaboré avec pour objectifs : la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de préserver la capacité d'autofinancement et la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal et des services.

Tout en tenant compte d'éléments conjoncturels et structurels.

Table des matières

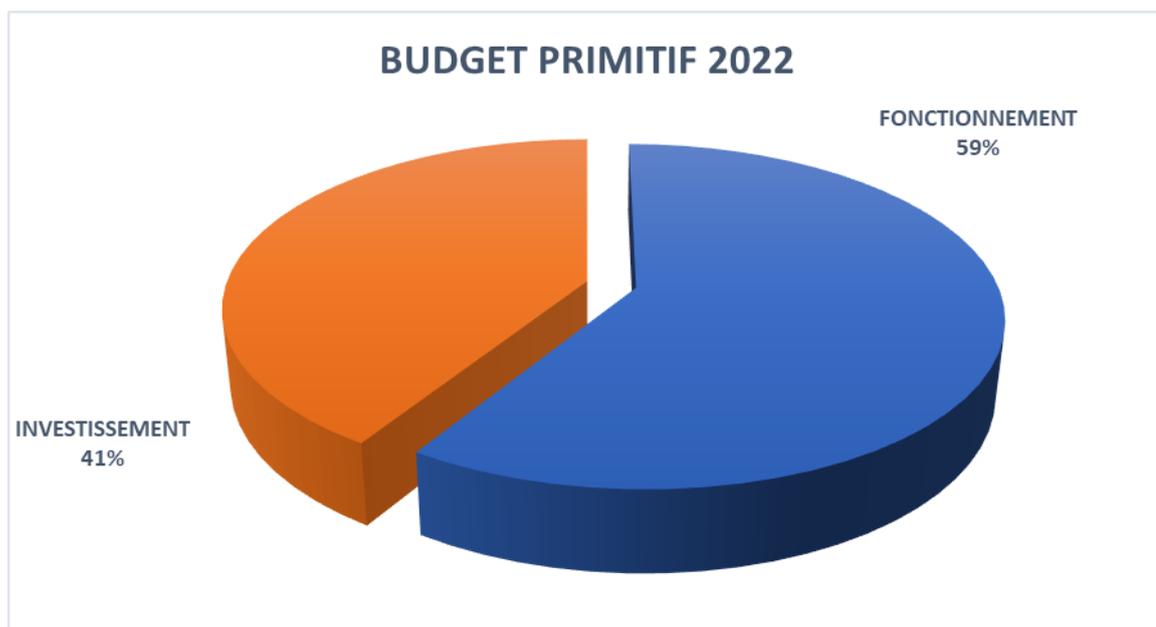
1) Budget primitif 2022 :	2
2) Affectation du résultat provisoire 2021 :	3
3) Dépenses de fonctionnement :	4
4) Recettes de fonctionnement :	7
5) Dépenses d'investissement :	9
6) Recettes d'investissement :	12
7) Budget assainissement	16

1) Budget primitif 2022 :

- Fonctionnement : 8 458 111,67 €
- Investissement : 5 859 625,01 €
- Autofinancement prévisionnel brute : 2 716 571,55 € (virement + amortissements)

→ L'autofinancement brute est un indicateur essentiel, qui mesure la capacité de la commune à dégager des ressources sur son cycle de fonctionnement courant. Il doit couvrir a minima le remboursement en capital des emprunts. L'autofinancement résiduel ou autofinancement net permet à la commune de disposer de financements propres pour ces investissements.

Pour la ville, le montant du remboursement du capital est de 411 000 €.



2) Affectation du résultat provisoire 2021 :

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 laisse apparaître un solde excédentaire de 702 421,97 €, auquel il convient de rajouter l'excédent antérieur reporté d'un montant de 2 062 369,95 €. Le résultat cumulé reporté pour 2022 sera de 2 729 139,67 €.

Le résultat d'investissement de l'exercice 2021 laisse apparaître un déficit de 173 172,85 €.

Le solde des restes à réaliser s'élève à 137 520,60 €.

L'affectation de résultat se matérialise de la façon suivante :

- à la section d'investissement 173 172,85 € (D001 – déficit d'investissement)
- à la section de fonctionnement 2 729 139,67 € (R002 – excédent de fonctionnement)
- à la section d'investissement 35 652,25 € (R1068 – besoin en financement)

BUDGET VILLE	
- Recettes de fonctionnement	8 146 784,36
- Dépenses de fonctionnement	5 381 992,44
A - Résultat de fonctionnement	2 764 791,92
- Résultat de l'exercice 2021	702 421,97
- Résultats antérieurs reportés	2 062 369,95
- Recettes d'investissement	3 573 005,64
- Dépenses d'investissement	3 746 178,49
B - Déficit d'investissement	- 173 172,85
C - Excédent sur RAR	137 520,60
- Restes à réaliser	668 536,05
- Restes à recouvrer	806 056,65
D = B + C = Besoin en financement de l'investissement	- 35 652,25
Solde créditeur de résultat de fonctionnement reporté	2 729 139,67

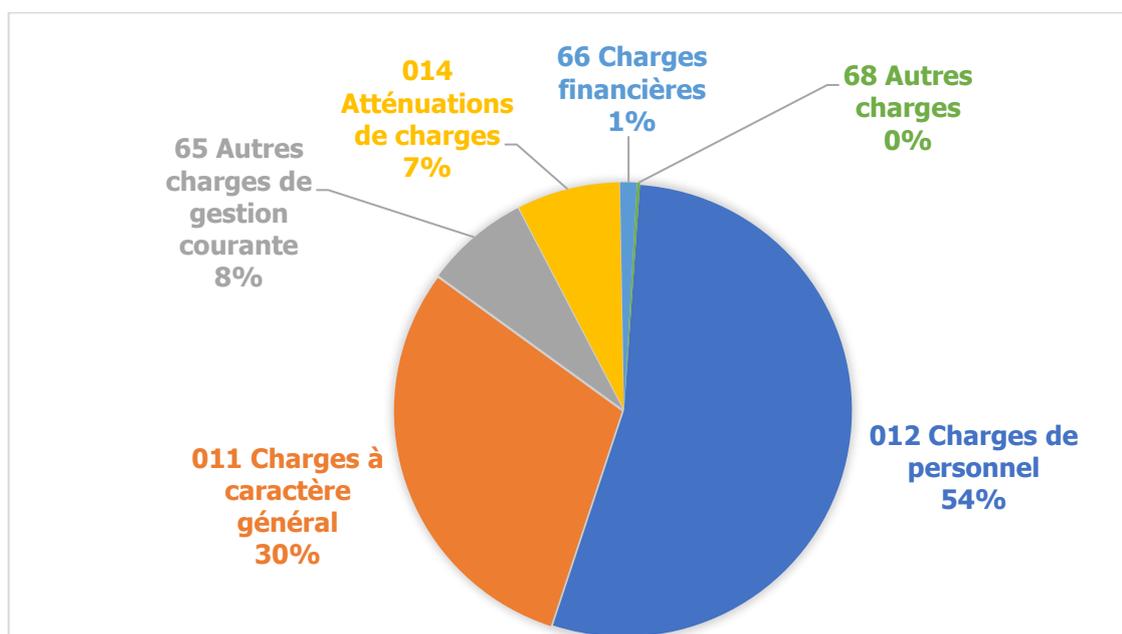
3) Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement totales s'élèvent à 8 458 111,67€ :

- Les dépenses réelles : 5 738 670,13 €
- Le virement : 2 565 441,54 €
- Les opérations d'ordre : 154 000 €

Le budget des dépenses de fonctionnement augmente de 5,8% par rapport au budget 2021. Une analyse produite par la DGFIP, a relevé que les charges réelles ont toujours été en évolution, pour référence, sur la période 2016/2020, elles ont évolué de +7,5%, notamment du fait de l'évolution des charges de personnel.

BUDGET VILLE EN K€		BP 2021	CA 2021	BP 2022	VAR BP 2022/2021
Charges à caractère général (services et fournitures)	frais de fonctionnement courant : restauration scolaire, livres, produits d'entretien, maintenance, fluides...	1 526 k€	1 414 k€	1 720 k€	12,7%
Charges de personnel	Rémunérations, cotisations sociales, assurance du personnel	2 974 k€	2 973 k€	3 095 k€	4,1%
Atténuations de charges	Contributions obligatoires : FNGIR, SRU, FPIC	427 k€	411 k€	420 k€	-1,5%
Autres charges de gestion courantes	participations obligatoires, subventions associations, CAISSE DES ECOLES, CCAS, indemnités élus;	420 k€	396 k€	424 k€	0,9%
Autres charges	admission en non valeur, provisions obligatoires	10 k€	1 k€	12 k€	20,0%
TOTAL DEPENSES REELLES (hors charges financières)		5 357 k€	5 196 k€	5 671 k€	5,9%
Charges financières	Intérêts des emprunts	67 k€	65 k€	68 k€	1,8%
TOTAL DEPENSES REELLES		5 423 k€	5 260 k€	5 739 k€	5,8%



a) Charges à caractère général (011) : + 12,7% par rapport au BP 2021

- Budget « 60612 Energie – Electricité » + 47 k€
 - Préviation de 30% d'augmentationSans cette augmentation l'évolution serait de 11,4 %
- Budget « 61358 – autres locations » + 41 k€
 - Location alarmes anti intrusion
 - Location licence Microsoft
- Budget « 617 -Etudes et recherches » + 26 k€
 - Assistance à maitrise d'ouvrage pour les marchés de fournitures (chauffage / éclairage public)
 - Etude qualité de l'air dans les écoles
- Budget « 62268 – Autres honoraires, conseils » + 48 k€
 - Honoraires pour projets immobiliers
 - Frais d'agence pour ventes des biens
- Budget « 6288 – autres prestations de services » + 84 k€
 - Diagnostics amiante et énergétique
 - Développement des activités culturelles

On constate que les augmentations sont conjoncturelles, avec les dépenses de chauffage et électricité, mais aussi dues aux nouveaux projets d'investissement qui impliquent des charges de fonctionnement en amont, mais aussi des remises aux normes de santé et de sécurité des bâtiments communaux.

b) Les charges de personnel (012) : + 4,1% par rapport 2021

- PPCR : reclassements professionnels, revalorisation des grilles indiciaires
- Avancements d'échelon
- Avancements de grade / Promotion interne
- Recrutements plus adaptés

Les charges de personnel sont en augmentation afin de répondre aux évolutions de carrières du personnel ainsi qu'aux aléas humains, propre à ce poste.

Même si les charges de personnel sont en constante augmentation et que c'est le premier poste avec un poids de 54%, elles représentent 510 euros par champenois contre 646 euros en moyenne pour les habitants du Val d'Oise et 646 € sur la région Ile de France.

c) Les autres charges

- Les atténuations de charges (014) : - 1,5%

Ce poste de dépenses est constitué du FNGIR (335 k€) et du FPIC (60k€) qui restent fixes depuis 2017, alors que la SRU (60 k€), nous sommes restés sur une estimation proche de la dépense de 2021.

- Autres charges de gestion courante (65) : +0,9%

Ce chapitre regroupe principalement :

- Les participations obligatoires comme le SDIS (82k€) qui diminue légèrement, la participation au RAM (11k€) qui reste stable ;
- La participation au budget de la caisse des écoles (27k€) et du CCAS (71k€), elles ont été inscrites en fonction de l'équilibre budgétaire de leurs budgets 2022 respectifs ;
- Une participation à hauteur de 10k€ a été inscrite afin d'aider à l'installation d'un médecin potentiel sur la commune ;
- Les subventions aux associations (75k€) qui restent proche de prévision que 2021 ;
- Les indemnités de fonction des élus (126 k€) qui diminue pour être plus proche de l'exécution 2021 ;

- Les charges financières (66) : + 1,8%

En 2021, la ville a contracté 2 emprunts : pour l'enfouissement des réseaux et la réfection de la rue des Martyrs (1 050 k€) et pour l'acquisition d'une parcelle rue J. Picard (850 k€).

Les échéances d'emprunts ont débuté respectivement en septembre et octobre 2021, pour le budget 2022 la prévision est donc faite sur une année complète.

4) Recettes de fonctionnement :

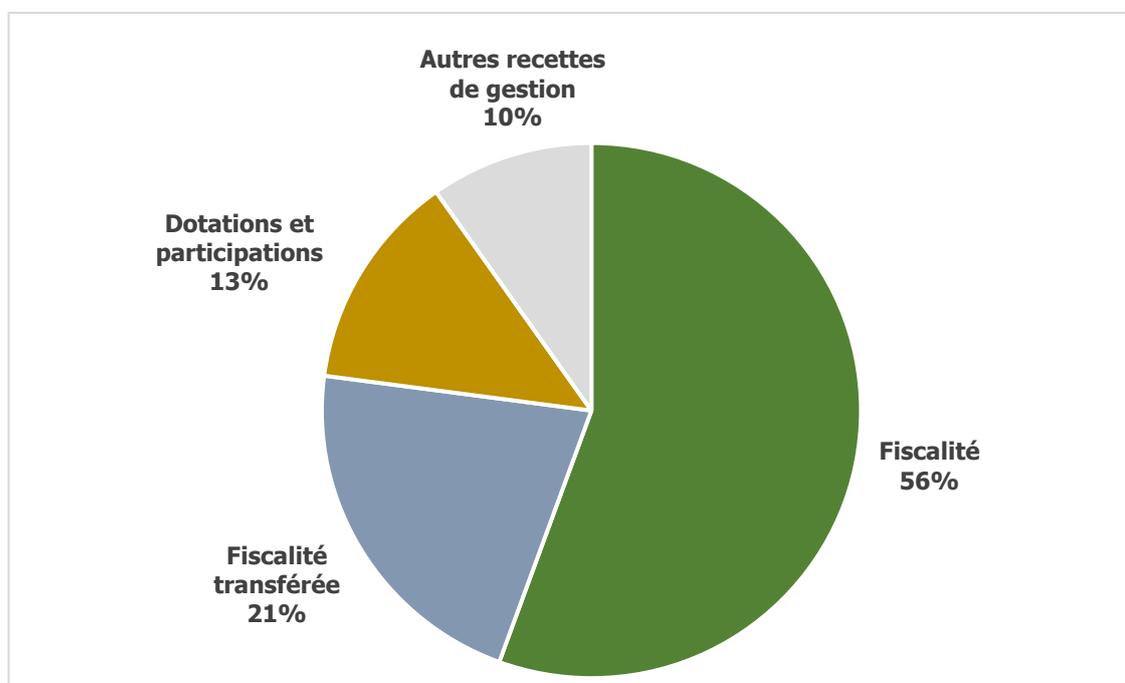
Les dépenses de fonctionnement totales s'élèvent à 8 458 111,67 € :

- Les recettes réelles : 5 726 102,00 €
- Le résultat reporté : 2 729 139,67 €
- Les opérations d'ordre : 2 870 €

Le budget des recettes de fonctionnement augmente de 4,5% par rapport au budget 2021, le contexte de crise sanitaire ne nous permet pas de prévoir des recettes en fonction de paramètres certains.

La situation est trop instable ; les protocoles sanitaires mis à jour régulièrement en fonction de la pandémie du COVID-19 ont un impact direct sur les recettes de la commune.

BUDGET VILLE EN K€		BP 2021	CA 2021	BP 2022	VAR BP 2022/2021
Fiscalité	Contributions directes	2 937 k€	3 305 k€	3 181 k€	8,3%
Fiscalité transférée	Fiscalité indirecte (AC, DSC, autres taxes...)	1 223 k€	1 239 k€	1 233 k€	0,8%
Dotations et participations	Compensations de l'état, participation CAF, dotations diverses	781 k€	841 k€	753 k€	-3,6%
Autres recettes d'exploitation	Atténuation de charges, produits des services, loyers	537 k€	704 k€	560 k€	4,3%
TOTAL RECETTES REELLES		5 477 k€	6 089 k€	5 726 k€	4,5%



- Les contributions directes : +8,3%

- Taxes foncières et d'habitation (2 720k€) : La prévision budgétaire des ressources fiscales a été faite en fonction des contributions reçues en 2021, mais il faut savoir que pour l'année 2022, la revalorisation des bases locatives est de 3,4% après une année de stagnation à 0,2% en 2021 ;
 - Autres taxes (461 k€), dont la taxe additionnelle, peuvent fluctuer d'une année à une autre, c'est pour cela que nous restons sur une prévision mesurée ;
- La fiscalité transférée : + 0,8%
- L'attribution de compensation versée par le CCHVO reste inchangée (923 k€)
 - Nous reportons de nouveau cette année le SFRIF (310 k€)
- Les dotations et participations : -3,6%
- A ce jour, nous n'avons pas d'informations précises sur les dotations de 2022, la prévision est mesurée par rapport aux recettes perçues, mais les années de crise sanitaire ont obligé l'Etat à compenser certaines recettes, nous ne savons pas à l'heure actuelle si celles-ci seront reconduites sur 2022, puisqu'elles se font généralement sur le dernier trimestre de l'année.
- Les autres recettes de gestion + 4,3%
- La tarification des prestations périscolaires, restaurations et séjours (365 k€) : la prévision est faite à la hausse car malgré la crise sanitaire les périodes de confinement scolaire ne sont plus d'actualité, mais elle reste prudente ;
 - Les revenus des immeubles (86 k€) : une augmentation en fonction des révisions pour les immeubles et une estimation prudente pour les locations de salles ;
 - Les atténuations de charges (60 k€) : une estimation faite sur la base d'agents en arrêt longue maladie
 - Les redevances versées pour l'occupation ou l'utilisation du domaine sont stables et prévues à l'identique (49k€)

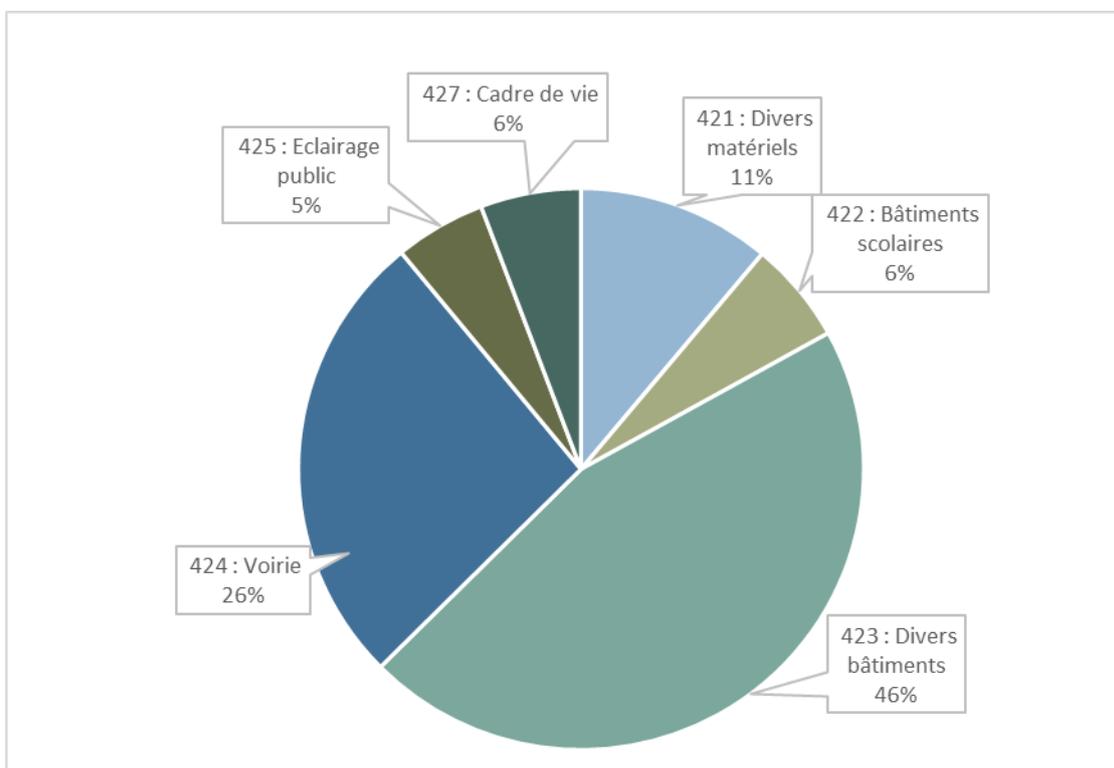
5) Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement totales s'élèvent à 5 859 625,01 € :

- Les dépenses d'investissements : 5 636 232,08 €
- Le résultat d'investissement reporté : 173 172,85€
- Les opérations patrimoniales : 47 350,08 €
- Les opérations d'ordre : 2 870 €

L'année 2021 est une année de reprise de l'activité globale qui se traduit par un investissement plus conséquent que 2020. Les prévisions budgétaires de l'année 2022 reste dans la continuité des projets du programme municipal, même si la crise sanitaire a été un frein à l'avancée des projets.

a) Les dépenses d'équipements hors restes à réaliser :



PROJETS	MONTANT
Logiciels	18 800,00
Equipements des services	30 600,00
Matériels roulant : bus, véhicules électrique et autres	269 900,00
Matériels informatique	4 500,00
Matériels service technique	50 000,00
Matériel communication : panneau d'information et autres	24 500,00
Matériel de cuisine : Four et équipements divers	35 000,00
421 - Divers matériels	433 300,00
Divers travaux : revêtement, isolation phonique, stores, chéneaux	90 500,00
Mise en sécurité aires de jeux	28 000,00
Installation techniques	45 000,00
Matériels informatique	52 000,00
Mobilier, gros électroménagers,	13 800,00
422 : Bâtiments scolaires	229 300,00
Projets divers URBANISME	100 000,00
AMO ESPACE CULTUREL	150 000,00
ACQUISITIONS : WALSIK/BASPERAS	400 000,00
Travaux d'entretien et de réparations : Columbarium, jardin pédagogique, chaudière, ventilation, climatisation..	190 000,00
Divers aménagements des batiments et rénovation : maison rue J. Picard, salle conseil, réserve	288 000,00
Création parking et aménagements extérieurs - Rue J. Picard	500 000,00
Mise en accessibilité bâtiment 1ère tranche	135 000,00
Aménagement ateliers municipaux - (APCP)	20 000,00
423 : Divers bâtiments	1 783 000,00
Aménagements et réfection chaussée	170 000,00
Mise aux normes PMR RUES	20 000,00
Borne véhicules électriques	30 000,00
Rue des Martyrs - Enfouissement (APCP)	135 000,00
Rue des Martyrs - Réfection-VOIRIE (APCP)	680 000,00
424 : Voirie	1 035 000,00
Conformité et rénovation armoire	40 000,00
Programme rénovation - 3ième tranche (APCP)	164 000,00
425 : Eclairage public	204 000,00
Terrain d'honneur - Arrosage automatique	35 000,00
TENNIS- Réfection 4 terrains extérieurs	160 000,00
PARC MUNICIPAL- Aires de jeux	30 000,00
427 : Cadre de vie	225 000,00
Total général	3 909 600,00

b) Les autorisations de programmes :

Une révision de l'autorisation de programme ECLAIRAGE PUBLIC est prévue au vote du budget afin de finaliser la dernière tranche. (+ 110 K€)

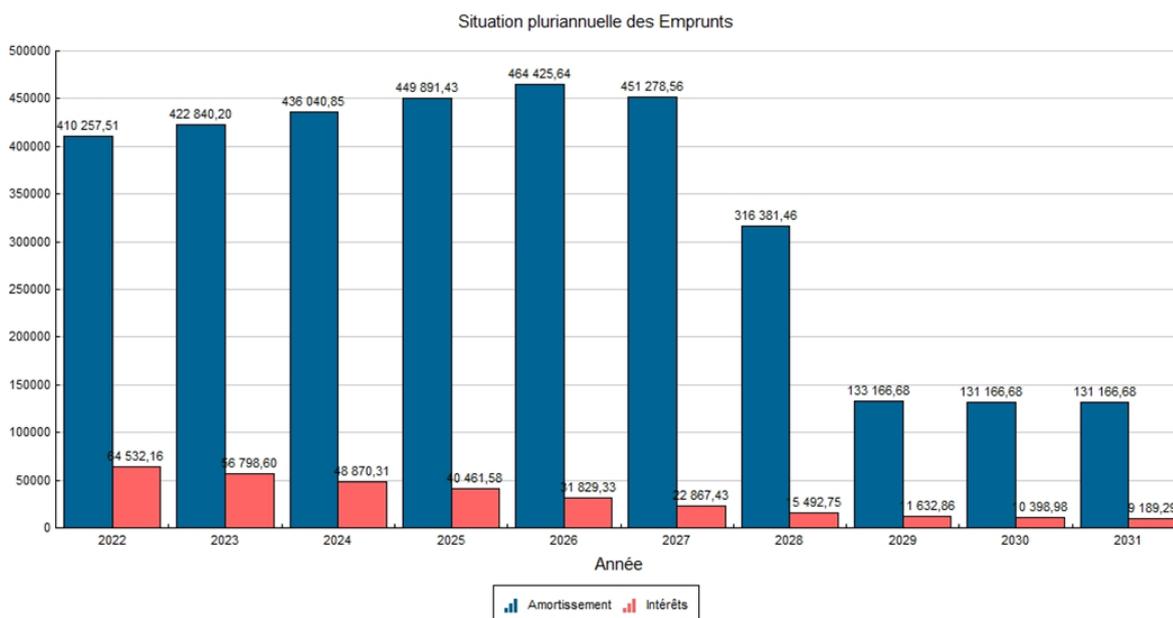
Autorisation de Programme (AP)	Pour mémoire, AP votée y compris ajustement années antérieures	Révision exercice 2022	Total cumulé	Crédits de paiements antérieurs	Crédits de paiements ouverts au titre de l'année 2022
Ateliers municipaux	1 410 567,94		1 410 567,94	1 384 711,21	20 000,00
Eclairage public	669 200,00	110 000,00	779 200,00	614 919,84	164 000,00
Rue des Martyrs	1 500 000,00		1 500 000,00	607 773,25	815 000,00

c) Les restes à réaliser 2021

MOUVEMENT	Mt. TTC
2020MA02 - DIAGNOSTIC STRUCTURE EGLISE	5 604,00
2020MA02 - DIAGNOSTIC STRUCTURE EGLISE	5 820,00
2020MA02 - DIAGNOSTIC STRUCTURE EGLISE	4 280,46
2020MA02 - DIAGNOSTIC STRUCTURE EGLISE	5 280,00
2020MA02 - DIAGNOSTIC STRUCTURE EGLISE	42 690,00
ACOMPTE - PLAN DE MASSE ET BORNAGE PARCELLE AD N°71-72-96	2 214,00
ACOMPTE - PLAN DE MASSE ET BORNAGE PARCELLE AD N°73	2 547,60
PLAN DE MASSE ET BORNAGE PARCELLE AD N°272	3 072,00
DECLARATION DE PROJET ET MISE EN COMPATIBILTE PLU	16 860,00
ETUDE PROGRAMMATION GROUPE SCOLAIRE	26 880,00
REFONTE SU SITE INTERNET INVESTISSEMENT	8 640,00
ACQUISITION TERRAIN BOURDEAU/PERSIDA	250 000,00
PROGRAMME REPRISE CONCESSIONS - OSSUAIRE	13 138,00
COMPLT PROGRAMME REPRISE CONCESSIONS	1 591,20
2021MA05 - CITY STADE	126 928,00
REPLACEMENT LUMINAIRE MAIRIE	12 862,32
TOITURE PRIMAIRE CENTRE	605,00
REPLACEMENT ETUVE -MATER STADE	2 172,00
CHANGEMENT DE PRESSION GAZ - GROUPE SCO STADE	11 933,23
FOURNITURE ET POSE DE 25 VANNES - VIDE SANITAIRE MATERNELLE STADE	14 151,79
ENTRETIEN ET REPARATION AIRES JEUX	2 775,06
SECURISATION AIRES DE JEUX	22 318,92
FOURNIT FLANC AIRE DE JEUX	2 184,02
PANNEAU STATIONNEMENT INTERDIT RUE DE LA PRES DE LA NOUE	331,45
CREATION POTEAU INCENDIE +TERRASSEMENT ET REMBLAI RUE J PICARD	8 924,45
MOTEUR COMSYSTEME ET 1/2 ARBRE COMBI SYS - EV	733,20
RENOUVELLEMENT INFORMATIQUE PHASE 2021 INVESTISSEMENT	3 208,51
2 ORDINATEURS LENOVO	1 807,50
MEUBLES BIBLIOTHEQUE	273,94
REPLACEMENT FRIGO PRIMAIRE DUHAMEL	182,74
MOBILIER BUREAUX CENTRE DE LOISIRS	3 284,47
REPLACEMENT SECHE LINGE MICRO CRECHE	300,59
CREATION EP ET INTEGR ILLUMINATIONS RUE DES MARTYRS	59 901,60
M.O. RUE DES MARTYRS	5 040,00
TOTAL	668 536,05

d) La dette communale

- L'encours de la dette au 01/01/2022 est de 4 439 865 €.
- L'annuité 2022 est de 474 789 € (Capital : 410 257 € / Intérêts : 64 532 €).
- Extinction de la dette
 - Emprunt caisse d'épargne : : 1 286 k€ au 30/11/2027
 - Emprunt caisse d'épargne : 974 k€ au 30/06/2028
 - Emprunt caisse d'épargne : 1 662 k€ au 31/01/2029
 - Emprunt crédit local de France : 200 k€ au 31/05/2029



- ✓ Ratio de solvabilité : il indique le nombre d'années nécessaire pour rembourser la totalité de la dette en stock si l'épargne brute était utilisée dans sa totalité

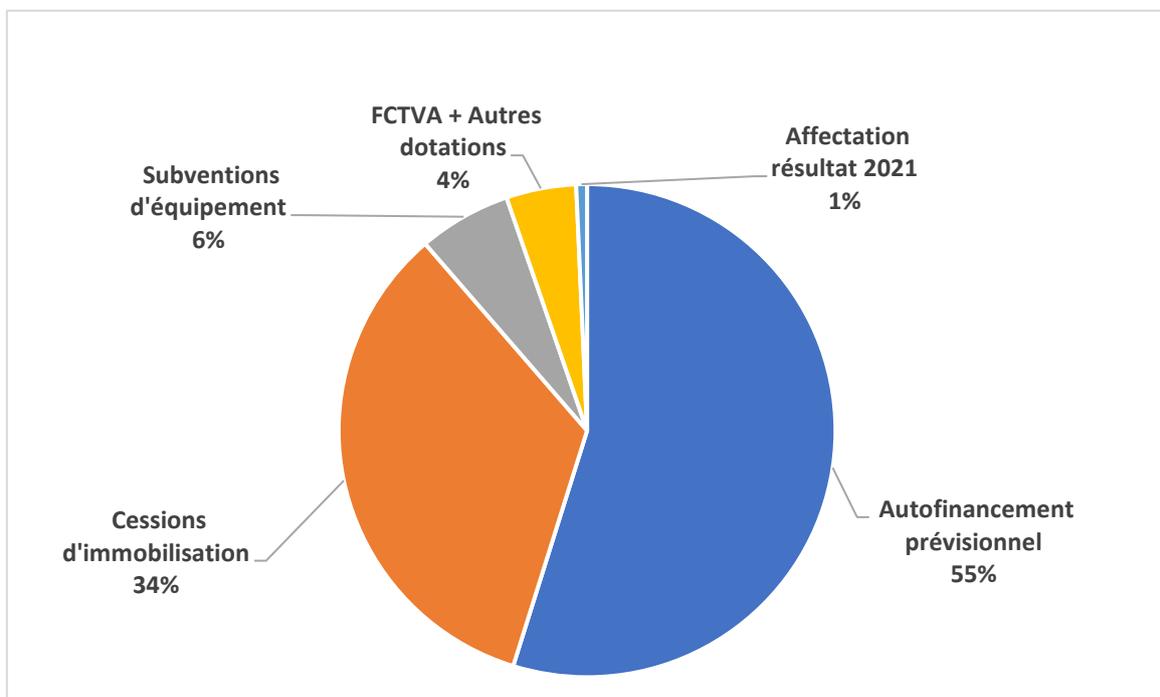
	2018	2019	2020	2021
En cours	3 553 664,00	3 233 131,00	2 908 643,00	4 439 865,00
Epargne brute	1 157 571,00	1 145 854,00	824 364,00	709 512,17
Capacité de endettement	3,07	2,82	3,53	6,26

6) Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement totales s'élèvent à 5 859 625,01 € :

- Les recettes d'équipement : 3 057 181,13 €
- Les opérations patrimoniales : 47 350,08 €
- Les opérations d'ordre : 154 000 €
- L'affectation du résultat : 35 652,25
- Le virement 2 565 441,55 €

BUDGET VILLE EN K€		BP 2021	CA 2021	BP 2022	VAR BP 2022/2021
Dotations et fonds divers	FCTVA, Taxe d'aménagement	455 k€	526 k€	230 k€	-49,5%
Subventions d'équipement RAR COMPRIS	Région, Département, CAF, Etat	1 218 k€	339 k€	1 112 k€	-8,7%
Produits de cession	Cession d'immobilisations	2 k€	2 k€	1 715 k€	
Excédents de fonctionnement capitalisés	Affectation résultat N-1	412 k€	412 k€	36 k€	
Opérations patrimoniales	Régularisation d'opérations 2021			47 k€	
Autofinancement prévisionnel	Amortissement des immo . et virement à la section investissement	2 119 k€	2 022 k€	2 719 k€	28,3%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors dette)		4 206 k€	3 301 k€	5 859 k€	39,3%
Emprunt d'investissement	- Acquisition Rue J. Picard - Enfouissement/rénovation : Rue des Martyrs	1 900 k€	1 901 k€		



- Autofinancement prévisionnel (2 719) est constitué :
 - Du virement à la section 'investissement (2 565€)
 - De l'amortissement des immobilisations (154k€)
- Cession d'immobilisations (1 715 k€) concernent :
 - Rue Welwyn (1200 k€)
 - Place de Montigny (150k€)

- Rue J. Picard (200k€)
- Rue de Montigny (165k€)

➤ Autres recettes (1 378 k€) comprennent :

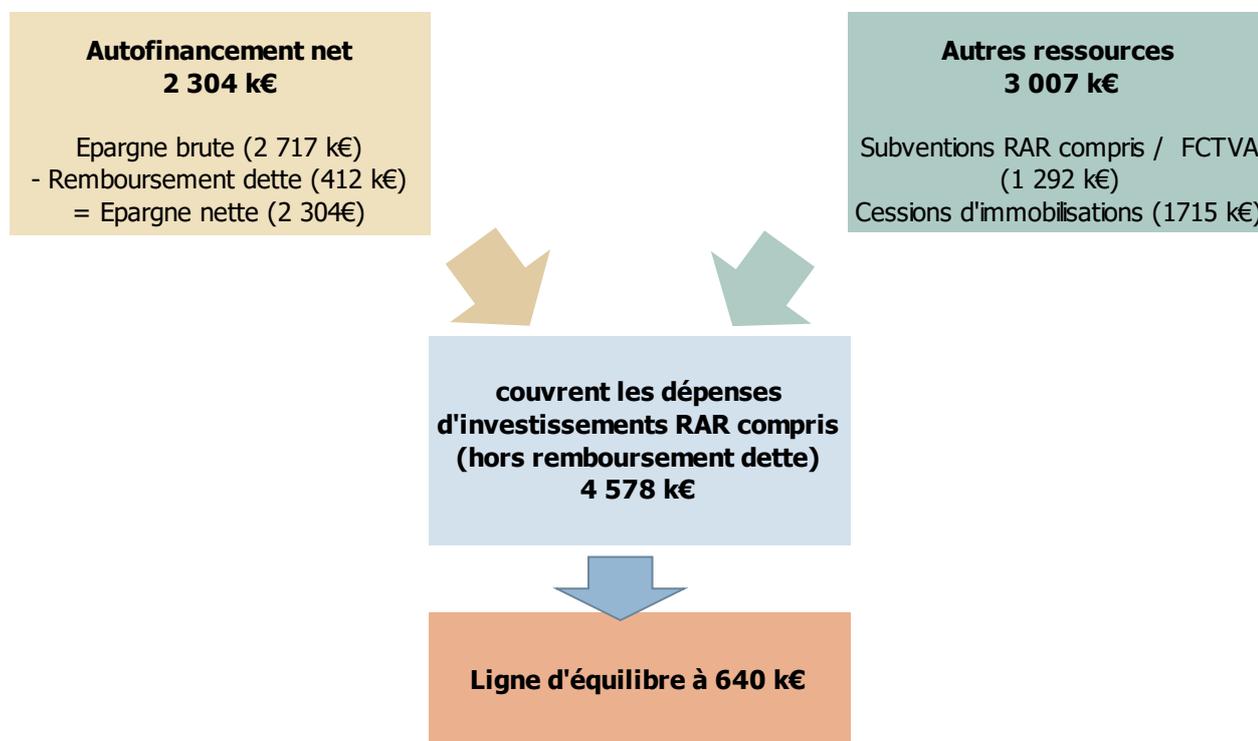
- Les subventions d'équipements (1 112 k€)
- Le FCTVA et les autres dotations fiscales (230 k€)
- L'affectation résultat 2021 (36 K€)

➤ Les restes à recouvrer

Nature de la recette	Montant
Subvention DRAC 40 % - EGLISE	23 100,00
FIPD - VIDEO PROTECTION	121 500,00
Subvention CAR - ATELIERS	92 500,00
Subvention CAR - CLSH	56 717,89
Subvention CAR - ECLAIRAGE	43 511,50
Subvention CD ATELIERS	36 500,00
Subvention conseil départemental - EGLISE	13 270,00
Subvention CD- CITY STADE	23 000,00
Subvention CD - ECLAIRAGE	16 964,26
Subvention CD- REFECTON RUE DES MARTYRS	61 000,00
Subvention CD ENFOUISSEMENT RUE DES MARTYRS	53 163,00
Subvention SYNDICAT + INEDIS + ORANGE R. Martyrs	195 000,00
DETR 2017 - VIDEO PROTECTION	69 830,00
TOTAL	806 056,65

Les sources de financement de l'investissement

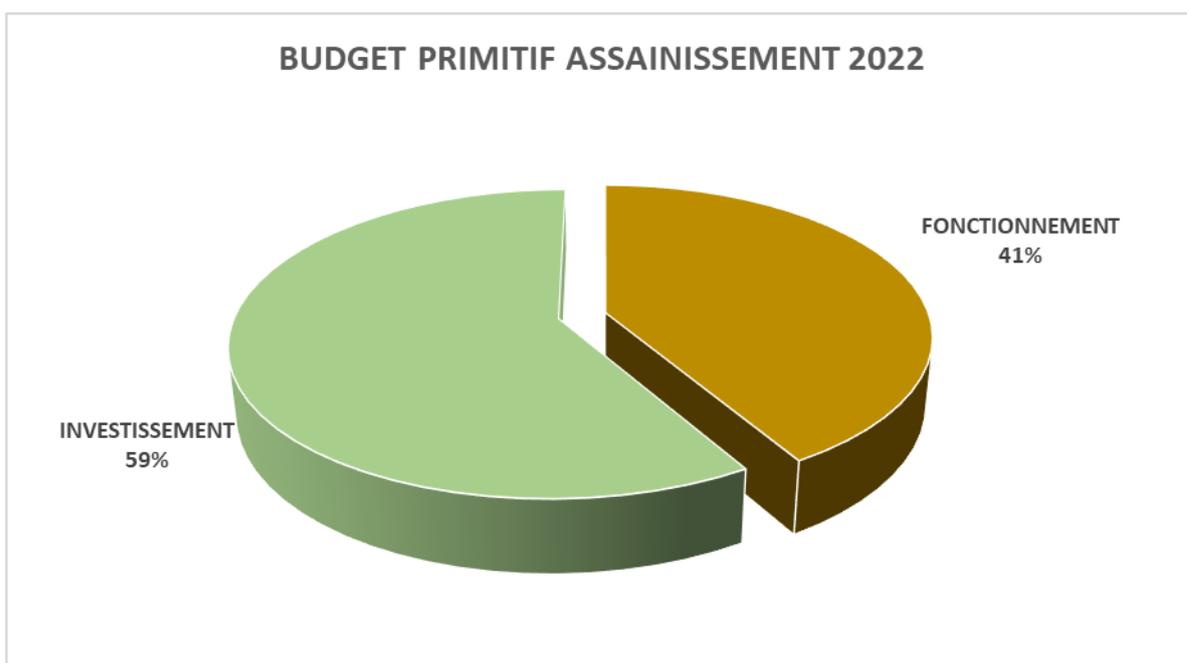
Avec le schéma ci-dessus, on constate que nos recettes d'investissement couvrent nos dépenses d'investissement sans avoir à recourir à l'emprunt.



7) Budget assainissement

a) Le budget primitif 2022

- Fonctionnement : 1 290 328,04 €
 - Investissement : 2 057 728,80 €
- Autofinancement prévisionnel brute : 952 308,04 € (virement + amortissements)



b) Le résultat 2021

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 laisse apparaître un solde excédentaire de 88 205,78 €, auquel il convient de rajouter l'excédent antérieur reporté d'un montant de 795 462,26 €. Le résultat cumulé reporté pour 2022 sera de 883 668,04 €.

Le résultat d'investissement de l'exercice 2021 laisse apparaître un solde positif de 572 988,76 €.

Le solde des restes à réaliser s'élève à 165 668,30 €.

Le résultat se matérialise de la façon suivante :

- à la section d'investissement 572 251,59 € (R001 – excédent d'investissement)
- à la section de fonctionnement 883 668,04 € (R002 – excédent de fonctionnement)

BUDGET ASSAINISSEMENT	
- Recettes de fonctionnement	1 166 489,81
- Dépenses de fonctionnement	282 821,77
A - Résultat de fonctionnement	883 668,04
- Résultat de l'exercice 2021	88 205,78
- Résultats antérieurs reportés	795 462,26
- Recettes d'investissement	1 061 711,67
- Dépenses d'investissement	488 722,91
B - Excédent d'investissement	572 988,76
C - Excédent de financement sur RAR	165 668,30
- Restes à réaliser	65 103,70
- Restes à recouvrer	230 772,00
Solde créditeur de résultat de fonctionnement reporté (compte 002)	883 668,04

c) Le budget de fonctionnement

BUDGET ASSAINISSEMENT EN K€		BP 2021	CA 2021	BP 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Charges à caractère général	Entretien des réseaux ,EDF, AMO, taxe d'occupation , quittance Suez	265 k€	162 k€	312 k€
Charges financières	Intérêts d'emprunt	3 k€	3 k€	2 k€
Dépenses imprévues		22 k€	0 k€	22 k€
Autofinancement prévisionnel	Amortissement + virement à la section investissement	919 k€	919 k€	954 k€
Total dépenses fonctionnement		1 209 k€	1 084 k€	1 290 k€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Produits des services	Redevance d'assainissement collectif	400 k€	369 k€	400 k€
Subventions d'exploitation	Prime d'épuration	12 k€	0 k€	5 k€
Résultat reporté 2021		795 k€	795 k€	884 k€
Opérations d'ordre	Amortissement sur subventions	2 k€	2 k€	2 k€
Total recettes fonctionnement		1 209 k€	1 166 k€	1 290 k€

d) Le budget d'investissement

BUDGET ASSAINISSEMENT EN K€		BP 2021	CA 2021	BP 2022
DEPENSES INVESTISSEMENT				
Travaux assainissement RAR compris	principalement : les Gaudines et rue de Pontoise	717 k€	472 k€	828 k€
Dépenses non affectées		1 249 k€		1 161 k€
Frais d'étude	AMO Gaudines/ rue de Pontoise			45 k€
Remboursement de la dette		15 k€	15 k€	23 k€
Opérations d'ordre	Amortissement sur subventions	2 k€	2 k€	2 k€
Total dépenses d'investissement		1 982 k€	489 k€	2 058 k€
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Subventions d'investissement RAR compris	Agence de l'eau, Département	346 k€	227 k€	531 k€
Résultat reporté 2021		717 k€	717 k€	573 k€
Autofinancement prévisionnel	Amortissement + virement à la section investissement	919 k€	919 k€	954 k€
Total recettes d'investissement		1 982 k€	1 863 k€	2 058 k€

e) Les restes à réaliser et à recouvrer 2021

MOUVEMENTS	Mt.HT
Restes à réaliser	
MARCHE 2020MA01 - Lot 4 : Bureau de contrôle	13 190,60
MARCHE 2020MA01 - Lot 2 : Champ des Maheux	1 936,31
MARCHE 2020MA01-Lot 1 : Déversoir d'orage rue Leclerc	33 195,00
MARCHE 2020MA01-03-10 -Solde lot 3 :Rue des Martyrs	13 541,32
MARCHE 2019MA03 - Solde mission M.O.	3 240,47
TOTAL	65 103,70
Restes à recouvrer	
Solde Subvention AMO - travaux de réhabilitation des réseaux	33 510,00
Solde Subvention CONCEPTION - travaux de réhabilitation des réseaux	7 310,00
Solde Subvention DEVERSOIR D'ORAGE - travaux de réhabilitation des réseaux	63 486,00
Solde Subvention CHAMP MAHEUX- travaux de réhabilitation des réseaux	4 860,00
Solde Subvention RUE DES MARTYRS - travaux de réhabilitation des réseaux	16 206,00
Solde Subvention - travaux de réhabilitation des réseaux	105 400,00
TOTAL	230 772,00

f) La dette de l'assainissement

- L'encours de la dette au 01/01/2022 est de 172 973,23 €.
- L'annuité 2022 est de 24 743,12 € (Capital : 22 619,97 € / Intérêts : 2 123,15 €).
- Extinction de la dette
 - Emprunt crédit local de France : 90 700 euros au 31/12/2022
 - Emprunt caisse d'épargne : 58 485,85 euros au 30/11/2027
 - Emprunt crédit local de France : 100 000 euros le 31/05/2029

Au 1^{er} juin 2029, la dette sera constituée uniquement des emprunts à taux zéro versés par l'agence Normandie seine.

